



DECLARATION DE LA FSU MARTINIQUE AU CEN DU 29 NOVEMBRE 2012

Monsieur le Recteur,

Monsieur le Préfet,

Madame la Présidente du Conseil Général ou son représentant,

Monsieur le Président de la Région Martinique,

Mesdames et Messieurs les élus de la Martinique,

Mesdames et Messieurs chefs de service et membres du personnel du rectorat

Mesdames et Messieurs les représentants des syndicats, des parents d'élèves et des corps constitués de la société civile martiniquaise,

Nous l'avons dit il y a peu à monsieur le Recteur lors du Comité technique, du point de vue des syndicats de l'Education du 1^{er} et du 2nd degré, cette rentrée 2012-2013 est à marquer d'un point noir dans les annales de l'Ecole en Martinique.

Nous ne reprendrons pas le détail de notre litanie qui se résume par deux axes :

Une pagaille évidente dans les établissements, un déficit d'humanisme et d'humanité dans les relations du rectorat et de l'administration de l'éducation en général vis-à-vis des personnels.

Que la Martinique ait payé le plus lourd tribut en matière de suppression de postes, et donc d'explosion des affectations de nos collègues, en termes de pulvérisation de nombreuses vies de famille, est un fait politique qui appartient, nous l'espérons au passé.

Mais les conséquences sont là et nous attendons que les traumatismes multiples engendrés par ces coupes sombres sur le plan économique soient réparés, que les moyens de fonctionner – on ne parlera même pas de mieux ! – nous soient restitués.





Or nous en sommes loin encore, et l'inquiétude demeure chez les personnels quant à l'orientation que prendra la politique éducative tant les blessures sont profondes.

Pour en revenir à la Martinique, est-il normal que nous n'apprenions le suicide d'une de nos collègues du Premier Degré que par nos directions syndicales nationales ?

Sans chercher à exploiter ce drame, nous considérons qu'il est néanmoins la forme manifeste des dysfonctionnements de notre système et d'une certaine forme de gestion, à la hussarde, du rectorat. Cette pagaille que nous constatons n'est souvent que le grand désordre généré par le traumatisme d'une gestion déshumanisée. Et les conséquences que nous trouvons sont tour à tour la peur, l'usage de la menace, la restriction abusive et constante des droits des personnels conduisant à une sorte de guérilla permanente entre le pouvoir que représente l'institution et les godillots que sont les personnels.

Tel inspecteur ou responsable administratif menacera l'épouse d'un représentant syndical en déclarant qu'elle paiera pour son mari, tel responsable haut placé qualifiera sans vergogne une collègue pour la reconnaissance des droits élémentaires de laquelle nous nous sommes battus, de « femme vénale » ; tandis que les services du rectorat agressent nos collègues en congé de maladie liés à un accident du travail en leur supprimant brutalement les 40% pour les obliger à reprendre le travail, les plaçant dans une dérive financière et psychologique insupportable. Mais c'est aussi ce collègue licencié dans des conditions scandaleuses par le rectorat, que le tribunal administratif a rétabli dans ses droits obligeant les services du rectorat à le dédommager de son manque à gagner et à le reprendre. Le déficit d'humanisme – scandaleux lorsqu'on connaît notre histoire – est aussi éclatant dans la gestion des non droits, que sont devenus les personnels non-titulaires.

Est-il en effet acceptable qu'on limite les contrats systématiquement pour les professeurs non-titulaires au mois de juin pour éviter d'avoir à payer ces collègues pendant les vacances ? Est-il acceptable qu'on méprise les élèves au point de multiplier le recours aux vacataires ? Est-il enfin acceptable qu'on fasse signer un avenant au contrat des non-titulaires qu'ils devront partir dès qu'on aura trouvé un titulaire pour le poste ? Outre l'illégalité d'un tel avenant, il est méprisant à l'égard de collègues qui se sentent identifiés à des mouchoirs jetables !

Bref, nous pouvons conclure que le climat est détestable et que le malaise, initié sans doute par la crise s'alimente en grande partie d'une gestion qui gagnerait à prendre en compte la souffrance réelle de nos collègues de l'administration comme ceux de l'enseignement, de la



vie scolaire et de l'ensemble de ces corps qui participent au développement et à la réussite épanouie de nos élèves.

Face au monde qui s'ouvre devant nos enfants et nos élèves, il est manifeste qu'il faut un grand projet éducatif et en même temps une multitude d'ambitions et de moyens.

Oui, nous le répétons, l'internationalisation est une bonne chose pour notre île. Et cette internationalisation doit nous permettre de recevoir des élèves de toute la caraïbe, voire de la terre entière tout comme nos élèves doivent sillonner le monde en se formant. Or cette ouverture au monde passe inéluctablement par l'informatique et les moyens qui tournent autour d'elle. Une telle utilisation réclame une formation de tous les personnels. Il faut donc développer la réflexion des professeurs mais aussi de la population sur l'école de demain à la Martinique. La massification fait-elle l'objet de notre part d'une réflexion suffisante pour répondre comme il se doit à la montée en puissance de l'école pour tous ?

Les chantiers ne manquent pas – auxquels on pourrait ajouter celui de la sécurité dans nos EPLE – mais encore faut-il qu'on sente un vent dynamique se lever pour entraîner nos établissements dans un élan commun au lieu d'être le lieu de règlements de compte entre communautés. Notre île oscille dans la crise comme le laminaire césairien mais peut-être dans son oscillation, pourra-t-elle trouver l'axe majeur de l'éducation de sa jeunesse afin de lui permettre d'accéder au bonheur que bien des aînés ont su trouver.

